



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E102201

VALABLE JUSQU'AU 02/02/2026

ÉDITÉ LE

09/09/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 10/03/2008

Forme juridique : SARL

Capital : 190 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC VANNES 502 717 432 RCS

Siret : 502 717 432 00038

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 5411763

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 191344427S001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 191344427S001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2024

Raison sociale : THERMIPRO

22 BIS RUE DES FRERES DE MONTGOLFIER  
56890 SAINT-AVE

Téléphone : 09 83 22 42 50

Portable : 06 98 16 51 03

Site Internet : www.thermipro.fr/

E-mail : thermipro@gmail.com

Responsabilité légale :

VERRY LAURENT GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133 PROB	Installation de chauffe-eau thermodynamique	10/10/2024
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	11/01/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	09/12/2021
5311 PROB	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	07/02/2024

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	10/10/2024
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	07/02/2024

\* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT**

**Gérard SÉNIOR**

**SIGNATURE  
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.